



CLIMAT

Guerre en Ukraine : le grand bond en arrière climatique

Et si le climat était une victime de la guerre en Ukraine ? Face au risque de pénurie énergétique provoquée par le conflit, les pays européens préparent un recours accru au charbon et au gaz fossile. Une marche arrière alarmante, à l'heure de l'urgence climatique, qui met en lumière notre terrible retard en matière de transition écologique.

Mickaël Correia

1 juillet 2022 à 13h02

C'est désormais officiel. Envisagée un temps comme une vague option, la remise en service de la centrale à charbon de Saint-Avold (Moselle), à partir de l'hiver prochain, est en passe d'être actée par le gouvernement dans le cadre du projet de loi « Pouvoir d'achat ».

En raison de la guerre en Ukraine qui menace l'approvisionnement en gaz et du mauvais état de nos réacteurs nucléaires, le ministère de la transition énergétique veut pouvoir redémarrer temporairement la centrale mosellane pour sécuriser la production d'électricité en France.

L'infrastructure avait pourtant fermé le 31 mars, conformément à la promesse d'Emmanuel Macron d'arrêter les centrales à charbon d'ici à 2022. Le site de Saint-Avold viendrait ainsi épauler la centrale de Cordemais (Loire-Atlantique) – la dernière encore en activité jusqu'à 2026 au plus tard – pour contrer les risques d'une pénurie énergétique.



Le complexe industriel de Tata Steel à IJmuiden, aux Pays-Bas, le 20 janvier 2022. © Photo Ramon van Flymen / ANP MAG / ANP via AFP

La Russie est déterminée à utiliser le gaz comme arme pour faire pression sur l'Union européenne (UE). Gazprom, le géant gazier russe détenu par le Kremlin, fournit 40 % du gaz consommé sur le Vieux Continent.

Pour réduire notre dépendance énergétique envers les hydrocarbures en provenance de Russie, la Commission européenne a début mars émis un plan, baptisé « REPowerEU », pour que l'UE s'affranchisse progressivement du gaz russe d'ici à 2027.

Mais tout s'est accéléré mi-juin. Le bras de fer entre Poutine et l'Union s'est intensifié. Alors que depuis deux mois Gazprom avait déjà coupé le robinet de gaz vers la Pologne, la Bulgarie et la Finlande, la Russie a réduit drastiquement ses livraisons par gazoduc vers l'Europe de l'Ouest.

Cette décision poutinienne ralentit *de facto* la possibilité pour des pays comme l'Allemagne, la France ou l'Italie de refaire leurs stocks de gaz pour l'hiver. Notre pays ne reçoit plus depuis quelques jours un seul mètre cube de gaz russe par pipeline.

Le retour du charbon

Face à cette situation d'urgence énergétique, Alexandre Joly, responsable du pôle Énergie de Carbone 4, cabinet de conseil indépendant spécialiste de l'adaptation au changement climatique, indique à Mediapart qu'« *alors que l'Europe était dans une dynamique de fin du recours au charbon, au moins une*

dizaine de pays de l'UE a décidé de prolonger ou de remettre en marche des centrales fermées, dont des pays précurseurs sur les énergies renouvelables, à l'instar de l'Autriche ».

Robert Habeck, vice-chancelier allemand et ministre fédéral de l'économie et de la protection du climat, a annoncé le 19 juin le prolongement de la durée de vie de cinq centrales à charbon qui devaient fermer au plus tard en 2023. La sortie du charbon en 2030 de l'Allemagne n'est toutefois pas remise en cause, les cinq sites devant fermer définitivement en 2024. « *C'est amer, mais c'est indispensable pour diminuer notre consommation de gaz* », a-t-il affirmé.

L'Autriche, l'Italie et les Pays-Bas ont également annoncé un recours renforcé au charbon pour se prémunir contre d'éventuelles coupures d'électricité. La Grèce a pour sa part prévu de doubler sa production de lignite, une forme de charbon très nocive pour le climat. Enfin, au Royaume-Uni, le gouvernement a demandé fin mai aux opérateurs des trois dernières centrales à charbon du pays, qui devaient fermer à partir de septembre, de les maintenir ouvertes.

Ce grand retour du charbon en Europe, même temporaire, augure le pire en matière de réchauffement planétaire. Et ce dans un contexte international particulièrement morose pour la lutte climatique.

Le président américain Joe Biden a vu fin 2021 certaines des mesures écologiques les plus ambitieuses de son grand plan d'investissement bloquées par le Congrès. Et la Cour suprême a décidé le 30 juin de limiter les moyens de l'État fédéral pour lutter contre les gaz à effet de serre, notamment en matière de régulation des émissions des centrales à charbon. Enfin, la Chine a décidé en avril d'augmenter ses capacités de production de charbon, s'autorisant l'ouverture de nouvelles mines et l'extension de certaines centrales.

« Je suis très inquiet du fait que la cause climatique puisse bien être une nouvelle victime de l'agression russe. »

Fatih Birol, le patron de l'Agence internationale de l'énergie

Première source des dérèglements du climat, la combustion de charbon pour produire de l'électricité engendre à elle seule 45 % des émissions mondiales de CO₂. La consommation de charbon doit diminuer de 80 % d'ici à 2030 pour contenir le réchauffement planétaire.

En mars dernier, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué que les rejets mondiaux de CO₂ liés à l'énergie ont augmenté de 6 % en 2021. Soit la plus forte hausse annuelle jamais enregistrée. Dans un contexte d'économie mondiale en fort rebond après la crise du Covid-19, l'utilisation accrue du charbon a été le principal facteur de croissance des émissions associées à l'énergie.

« *Je suis très inquiet du fait que la cause climatique puisse bien être une nouvelle victime de l'agression russe* », avait déclaré dès mars Fatih Birol, patron de l'AIE.

Le récent rapport de REN21, réseau d'experts internationaux spécialisés dans les énergies renouvelables, souligne pour sa part que le niveau record de construction dans le solaire et l'éolien en 2021 a été rattrapé par la forte demande de charbon, de gaz et de pétrole.

« Depuis la hausse des prix et la crise avec la Russie, on assiste à une frénésie dans la recherche de ressources fossiles, a alerté Rana Adib, directrice exécutive de REN21. C'est une marche arrière alarmante. »

Plein gaz vers le chaos climatique

Pour pallier la réduction d'importations de gaz russe, la Commission européenne a proposé, entre autres, de diversifier des sources d'approvisionnement de l'UE *« grâce à une augmentation des importations de gaz naturel liquéfié (GNL) »*.

Dans la foulée, l'énergéticien français Engie a annoncé accroître considérablement ses volumes de GNL achetés aux États-Unis. Puis, le 3 mai dernier, la firme a signé avec l'entreprise américaine NextDecade un contrat d'approvisionnement en GNL sur 15 ans à partir de 2026. C'est que, depuis 1975, Engie – à l'époque Gaz de France – a un contrat avec Gazprom pour la livraison de près d'un quart de ses approvisionnements en gaz.

Problème, ce GNL américain est à 80 % issu de gaz de schiste, dont l'extraction est désastreuse pour les écosystèmes, notamment les nappes phréatiques. Son exploitation est interdite en France depuis 2011.

Pis, le GNL est extrêmement climaticide. Il faut en effet énormément d'énergie pour liquéfier le gaz et sa production émet des volumes importants de méthane, un gaz à effet de serre qui a un potentiel de réchauffement 84 fois plus important que le CO₂ sur une période de 20 ans.

« L'empreinte carbone du GNL est supérieure d'au moins 20 % à celle du charbon, explique Robert Howarth, chercheur à l'université Cornell aux États-Unis et spécialiste de l'impact du gaz sur le climat. Le GNL est bien pire que le charbon pour le climat. Il représente un terrible pas dans la mauvaise direction. »

« La substitution du gaz russe par du gaz importé sous forme de GNL pourrait générer une augmentation de l'empreinte carbone de la France. »

Rapport annuel du Haut Conseil pour le climat publié le 29 juin 2022

La première ministre Élisabeth Borne, chargée de la planification écologique, a annoncé le 23 juin que la France allait se doter d'un terminal méthanier flottant dès l'an prochain pour assurer son approvisionnement en GNL. La structure sera installée au Havre, après avoir été rapatriée de Chine par TotalEnergies.

La compagnie pétrolière française a pour sa part signé le 12 juin un contrat pharaonique avec le Qatar pour le développement d'ici quatre ans du plus grand champ de gaz fossile du monde, gaz qui sera exporté sous forme de GNL.

Dans son rapport annuel publié le 29 juin dernier, le Haut Conseil pour le climat a rappelé que le rythme annuel de réduction des émissions de la France devra doubler sur la période 2022-2030.

Puis de s'alarmer : « *Les mesures d'urgence en réponse à la hausse des prix de l'énergie et à la guerre en Ukraine pourraient avoir des conséquences structurelles sur la trajectoire d'émissions à long terme. La substitution du gaz russe par du gaz importé sous forme de GNL pourrait générer [...] une augmentation de l'empreinte carbone de la France.* »

L'Allemagne, qui dépend à plus de 50 % pour sa consommation du gaz russe, s'est également ruée sur le GNL. Le pays a indiqué vouloir mettre les bouchées doubles pour ériger son premier terminal GNL d'ici à 2024. Le gouvernement d'Outre-Rhin a aussi lancé l'installation en mer du Nord de quatre terminaux flottants et annoncé la signature prochaine avec le Qatar d'un accord énergétique d'import de GNL.

Mais les négociations avec Doha traînent. L'émirat demande un engagement de 20 ans, une exigence contradictoire avec la politique climatique de l'Allemagne, qui vise la sortie des énergies fossiles dès 2035.

L'Estonie, la Finlande et l'Italie se sont aussi lancées dans la course au gaz liquéfié. Enfin, l'Espagne envisage de ressortir de ses cartons le projet de gazoduc MidCat, pourtant abandonné en 2019 car trop cher et écocidaire. Cette infrastructure à 500 millions d'euros permettrait d'assurer l'interconnexion gazière entre l'Espagne et la France en traversant les Pyrénées.

Le danger de verrouiller à long terme les systèmes énergétiques des pays européens autour du gaz fossile est en passe de devenir une réelle menace climatique.

Ces achats massifs et en urgence de GNL ont des répercussions énergétiques et, *in fine*, climatiques pour les pays asiatiques qui sont en train de remplacer leur production électrique à base de charbon par du gaz. « *Le GNL acheté aujourd'hui par les Européens était à l'origine destiné à l'Asie. Par conséquent, on assiste actuellement à des pays comme le Pakistan qui doivent faire face à des coupures d'électricité et qui réactivent leurs centrales à charbon pour compenser ce manque d'approvisionnement en gaz...* », précise Alexandre Joly.

Ce dernier ajoute : « *Par ailleurs, les infrastructures gazières construites aujourd'hui en Europe avec de l'argent public ne seront rentabilisées que d'ici 40 ans. Mais l'Allemagne le confesse elle-même : le terminal gazier qu'elle est en train de construire ne sera plus utilisé au maximum de sa capacité dans*

10 ans à cause de ses engagements climatiques. »

Le danger de verrouiller à long terme les systèmes énergétiques des pays européens autour du gaz fossile est en passe de devenir une réelle menace climatique. D'autant plus que ces projets GNL reçoivent la bénédiction des grandes instances européennes et mondiales.

Ainsi, en mars dernier, le Parlement européen a voté en faveur de 30 mégaprojets de gazoducs et d'installations GNL, d'une valeur totale de 13 milliards d'euros, qui pourront bénéficier d'aides publiques européennes. Parmi ces infrastructures fossiles validées par l'UE figure, par exemple, le Baltic Pipe, un gazoduc entre la Norvège et la Pologne. Le projet était à l'arrêt au Danemark à cause de son impact néfaste sur les écosystèmes mais le gouvernement danois a décidé il y a trois mois de passer outre ces considérations écologiques en délivrant à l'opérateur du pipeline un nouveau permis environnemental.

Enfin, le 28 juin, à l'issue du G7 en Allemagne, les leaders des sept plus grandes puissances économiques mondiales ont notifié dans leur déclaration finale : « *En vue d'accélérer l'élimination progressive de notre dépendance à l'égard de l'énergie russe, nous soulignons le rôle important que peut jouer l'augmentation des livraisons de GNL, et nous reconnaissons que des investissements dans ce secteur sont nécessaires en réponse à la crise actuelle.* »

Nécessaire sobriété

Une récente étude de divers *think tanks* et ONG européennes a pourtant démontré que l'UE pourrait se passer de ses importations de gaz russe d'ici à 2025 sans construire de nouveaux terminaux GNL. Selon ce rapport, l'augmentation de la production d'électricité renouvelable et des mesures d'efficacité énergétique parviendraient à réduire deux tiers des importations « *sans ralentir le déclin de la production d'électricité à partir du charbon* ».

Les pays européens n'ont toutefois pas voulu créer, à partir de cette urgence à se dépêtrer du gaz russe, un électrochoc pour accélérer la transition écologique et mettre enfin sur la table la question de la sobriété – avec pour *doxa* politique que l'énergie la moins chère et qui a le moins d'impact sur le climat est l'énergie que l'on ne consomme pas.

Des travaux de l'European Climate Foundation ont par exemple prouvé que l'équivalent d'un quart des importations actuelles de gaz fossile de l'UE en provenance de Russie pouvait être économisé d'ici à 2030 grâce à la rénovation et à l'électrification des logements.

Ce grand bond en arrière climatique qui s'esquisse démontre comment l'Union européenne paie très cher son retard dans sa transition énergétique.

« Si nous avons réalisé la politique de rénovation des bâtiments décidée durant le Grenelle de l'environnement de 2008 sous la présidence de Nicolas Sarkozy, nous aurions aujourd'hui réduit l'équivalent d'une année d'importations françaises de gaz russe », rappelle à Mediapart Thomas Pellerin-Carlin, directeur du Centre énergie de l'Institut Jacques Delors.

Et Alexandre Joly de Carbone 4 d'abonder : « La Suède a décidé, suite aux chocs pétroliers des années 1970, de déployer une vaste politique de performance énergétique ambitieuse pour la construction neuve de bâtiments, qui aujourd'hui conduit à ce qu'ils consomment six à neuf fois moins d'énergie fossile pour se chauffer. C'est un pays qui a 40 ans d'avance sur la France. »

Ce grand bond en arrière climatique qui s'esquisse démontre ainsi comment l'Union européenne paie très cher son retard dans sa transition énergétique. Une procrastination écologique dont souffrent aujourd'hui en premier les ménages européens.

Les factures d'énergie ont augmenté en moyenne dans l'UE de 25 % en 2021 – jusqu'à + 51 % pour le gaz fossile. Cette flambée des prix risque de faire basculer 80 millions d'Européen·nes dans la précarité énergétique, selon le Réseau action climat.

Dans le même mouvement, les géants énergétiques voient leurs profits exploser, avec les prix du gaz et du pétrole qui s'envolent. La compagnie anglo-néerlandaise Shell a engrangé en 2021 près de 19 milliards d'euros de bénéfices, TotalEnergies 14 milliards d'euros et BP plus de 7 milliards.

L'AIE, la Commission européenne et même l'OCDE ont estimé qu'il fallait mettre en place une taxe exceptionnelle et provisoire sur les profits insolents de ces profiteurs de guerre pour financer la transition énergétique comme les mesures de soutien aux foyers les plus précaires.

Une taxe que les États britannique, espagnol et italien ont récemment déployée. Mais pas le gouvernement français. Dans l'Hexagone, les trois patrons d'Engie, d'EDF et de TotalEnergies se sont même sentis tout à leur aise pour appeler les Français·es à plus de sobriété et à des changements de comportement dans une tribune publiée le 25 juin dernier.

Cette déclaration met sous le tapis le fait que les industriels et le secteur tertiaire consomment à eux seuls 60 % du gaz fossile en France. Elle omet de dire que 12 millions de Français·es vivent en situation de précarité énergétique, 12 millions de personnes qui ne sont en rien responsables de la surconsommation. Et elle sert d'écran de fumée, surtout, à tous les contrats et projets de GNL climaticides qu'Engie et TotalEnergies ont mis en place depuis le début du conflit en Ukraine, au détriment de la planète.

Mickaël Correia

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdrion, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.